

DE : Pascal Marchal, Alcome

**Objet :** Réponse à la série de questions N°3

**Q 1 : Le traitement local est mise en ISDND, mais comme vous considérez les mégots comme du déchet dangereux est-ce que ce sera possible ?**

*R Alcome : Alcome souhaite que les mégots soient traités conformément à la réglementation en vigueur et aux installations présentes sur le territoire. Le candidat doit proposer la solution permettant de répondre à ces critères.*

**Q 2 : Le groupement doit-il être national ou régional avec différents acteurs ?**

*R Alcome : Le candidat peut proposer le ou les groupements de son choix. Il peut également proposer des Groupements différents pour chaque région. Cependant, un candidat ne peut proposer qu'un groupement par région ou au niveau national. De même, un candidat ne peut être intégré à plusieurs groupement sur un même périmètre (région).*

**Q 3 : Le port de charges lourdes des contenants (-25kg) doit-il être respecté dans le cadre des collectes ?**

*R Alcome : Les candidats peuvent proposer des contenants dont le poids remplis est supérieur à 15kg à condition de disposer des moyens de manipulation adéquate afin de limiter les risques d'accident pour les salariés réalisant les manipulations.*

**Q 4 : Pouvez-vous nous indiquer quel est le mode opératoire pour répondre sur plusieurs régions sans avoir à refaire un dossier similaire ?**

*R Alcome : En cas de réponse multiple, il est possible de faire un seul dossier pour les éléments communs à toutes les régions (présentation de l'entreprise,...). Par contre, il faut fournir pour chaque région, a minima, le bordereau des prix et les informations liées au transporteur et à la filière de traitement proposée.*

**Q5 : quand sera terminée la possibilité de répondre aux question ?**

*R Alcome : La dernière question doit être envoyé le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 12h00.*

**Q6 : Dans le cas où ce délai serait proche du 1er juillet, est-il possible de décaler d'une semaine le délai de réponse ?**

*R Alcome : Le délai de réponse est repoussé d'une semaine soit le vendredi 8 juillet à 12h00 au lieu du vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 12h00.*

**Q7 : Les prix proposés doivent il prendre en compte l'éloignement géographique des sites de collecte ou un forfait quel que soit la commune et le site de traitement ?**

*R Alcome : Idéalement, les prix doivent être identique quelque soit le point de collecte situé dans la région*

*candidate. Un candidat peut proposer une tarification par zone, secteur,... en justifiant sa proposition et faisant clairement apparaitre la zone géographique concernée pour chaque prix. Attention, un candidat doit proposer un prix pour toutes les communes d'une région. Il ne peut y avoir d'exclusion.*

**Pascal Marchal**

**Responsable opérationnel et technique**

[pascal.marchal@alcome.fr](mailto:pascal.marchal@alcome.fr)